

9 avril 2024



**GATINEAU**  
**POUR**  
**LA**  
**VIE**



## Bibliothèque Guy-Sanche : mise à jour

Objectif de présentation : décision

Service des arts, de la culture  
et des lettres

---

Ville de  
Gatineau

# Objectif de la présentation



## DÉCISION

Effectuer une mise à jour des avancées du projet de la bibliothèque Guy-Sanche.

Présenter trois options en vue d'obtenir du conseil municipal une orientation pour la poursuite du projet.

# Synthèse des projets – 2<sup>e</sup> trimestre 24

Projet	Date de présentation proposée au CP	Budget requis	
		Bloc D	PIVM
<b>Présentation globale – Sommaire des projets</b>	<b>7 février : CE-RT 2 avril : CP-HC</b>		
Rue Laurier – Réaménagement côté ouest	2 avril	2 420 k\$	
Rue Laurier – Lien utilitaire	2 avril	3 313 k\$	
Complexe sportif de l'ouest	9 avril		
Bibliothèque Guy-Sanche	9 avril		
Fonderie	9 avril		
Quartier général – SPVG	16 avril		
Point de service d'Aylmer – SPVG	16 avril		
Revitalisation du secteur de la Cité	30 avril		
Sentier de la Lièvre – Phase 2	30 avril		
Bassin versant du ruisseau Wabassee	21 mai		
<b>Total</b>		<b>5 733 k\$</b>	



# Mise en contexte

## Historique

- 4 juillet 2023 : présentation du projet de la bibliothèque Guy-Sanche au CM et résolution **CM-2023-538** comprenant entre autres les points suivants:
  - Adopte un règlement d'emprunt de **45 431 691 \$**, qui sera réduit de toute aide financière du MCC, financé à même l'enveloppe de 325 M\$ prévu pour le bloc D du plan financier à long terme;
  - Finance les coûts de relocalisation au montant de **2 365 862 \$** à même l'enveloppe comptant de 86 M\$ prévu au plan d'investissement – projet de développement et faisant partie intégrante du financement du bloc D prévu au plan financier à long terme;
  - Autorise le dépôt d'une demande de subvention auprès du MCC;
  - Autorise la tenue d'un concours d'architecture pour l'agrandissement et le réaménagement de la bibliothèque Guy-Sanche;

# Plan de la présentation

01

État de la situation

02

Scénarios - Options

03

Recommandations

# État de la situation



# Avancées du projet

**Été 2023** Complétion de l'avant-projet et du dossier pour le MCC.

**Été 2023** Poursuite de l'analyse avec le SBI pour la relocalisation temporaire de la bibliothèque Guy-Sanche.

**12 septembre 2023** Dépôt officiel de la demande d'aide aux immobilisations au MCC.

**31 octobre 2023** Réception de la version finale du PFT.

**Décembre 2023 à janvier 2024** Ajustement de la demande d'aide au MCC en fonction d'une première étude du dossier.

# Constats

- Plusieurs discussions ont eu lieu avec le MCC.
- En attente d'une réponse officielle du MCC pour la subvention de 11,5 M\$.
  - Projet prend du retard sur l'échéancier.
  - Aucune date prévue pour la réponse du MCC.
  - À ce stade, trois options sont possibles pour la suite du projet.



# Scénarios - Options

# Appel d'offres sans concours d'architecture

## Option 1



### Coûts Ville : 45,4 M\$

Procéder sans le MCC conformément au processus régulier d'appel d'offres (AO) d'embauche de professionnels.

Concept(s), plans et devis développés avec la firme soumissionnaire gagnante de l'AO.

# Avantages et inconvénients

## Option 1



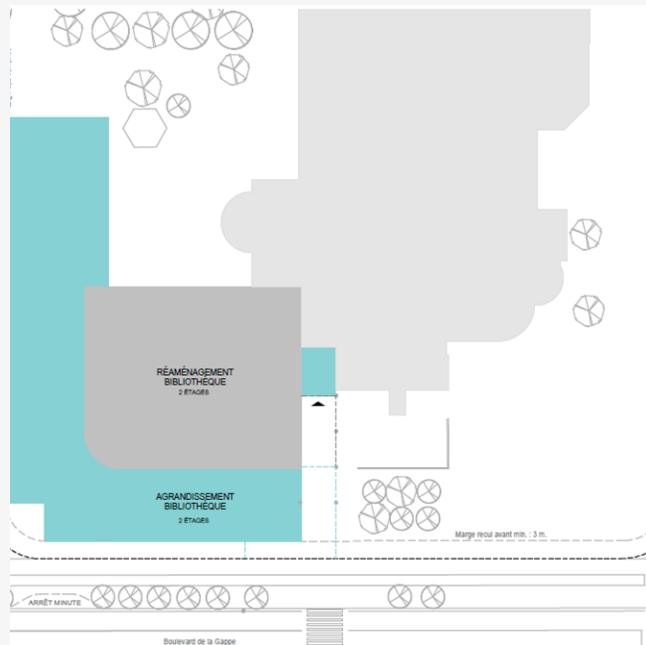
1. Processus plus rapide.
2. La Ville contrôle tous les paramètres du processus.
3. Permet de débiter le projet dès maintenant et être dans les temps prévus, sans indexation des coûts.



1. Le concours d'architecture est une exigence du MCC. Le projet n'est alors plus admissible à la subvention de 11,5 M\$.
2. Envoie un message contradictoire au MCC au regard de la revendication d'obtenir des fonds pour le rattrapage des investissements du gouvernement québécois à Gatineau.
3. Concept architectural moins audacieux et rayonnement moindre.

# Avec concours d'architecture

## Option 2



**Coûts : Ville 34,6 M\$ + MCC 11,5 M\$ = 46,1 M\$**

Processus nécessitant un concours d'architecture et l'embauche d'un conseiller professionnel (architecte) pour le tenir.

Meilleur projet sélectionné par le jury parmi les 4 concepts des 4 firmes d'architectures finalistes.

# Avantages et inconvénients

## Option 2



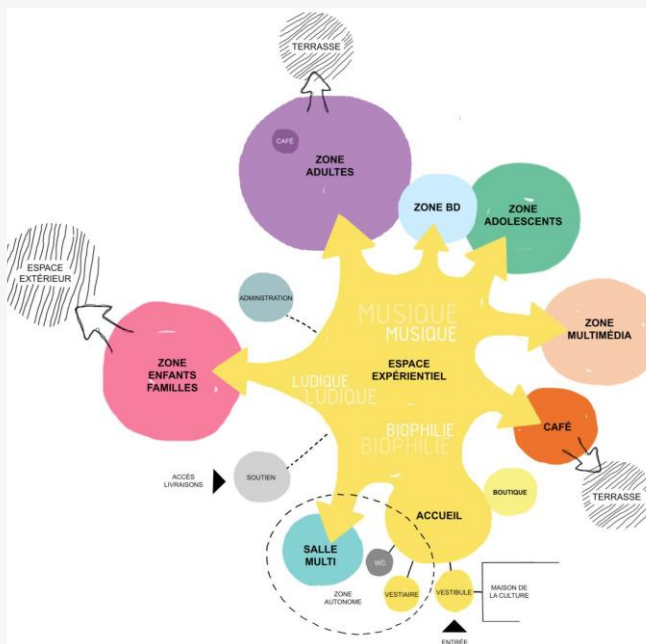
1. Projet admissible à une aide financière du MCC pouvant atteindre 11,5 M\$.
2. Permet des concepts architecturaux plus audacieux et innovants.
3. Offre une visibilité et un rayonnement accrus au projet et à la Ville.



1. La Ville exerce un moins grand contrôle sur le processus qui est plus rigide.
2. La Ville doit attendre la réponse du MCC avant de procéder aux autres étapes.
3. Retarde le projet et augmente les coûts (indexation de 1,5 %) si le projet démarre en juin.
4. Coûts du concours 650 k\$.

# Avec concours d'architecture + avance prise sur le processus

## Option 3



**Coûts : Ville 34,4 M\$ + MCC 11,5 M\$ = 45,9 M\$**

Processus nécessitant un concours d'architecture et l'embauche d'un conseiller professionnel (architecte) pour le tenir.

Meilleur projet sélectionné par le jury parmi les 4 concepts des 4 firmes d'architectures finalistes.

**Prendre de l'avance** en démarrant dès maintenant l'appel d'offres pour le conseiller professionnel et la préparation du concours (sans attendre la réponse du MCC).

# Avantages et inconvénients

## Option 3



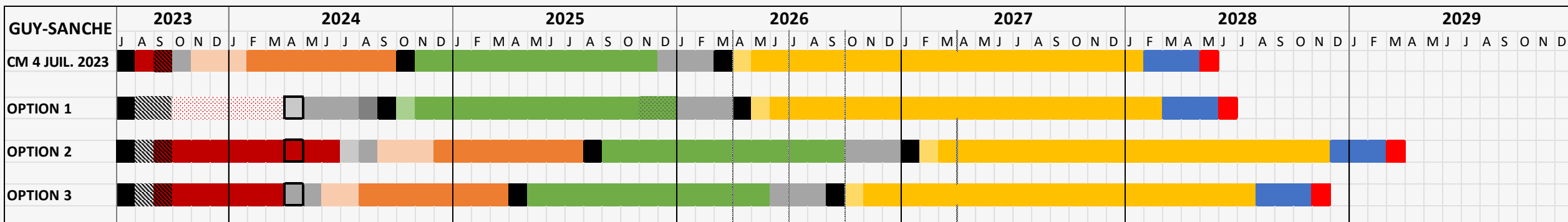
1. Mêmes que pour l'option 2.
2. Permet de lancer le concours plus rapidement à la suite de la réponse du MCC, réduisant le retard sur le projet de même que les coûts engendrés par le retard.



1. Mêmes que pour l'option 2.
  - Amoindrit le retard et l'augmentation des coûts (indexation de 1 %) si le projet part en juin.
2. Advenant que nous n'ayons pas la subvention, il y aurait une perte d'environ 40 k\$ (dépense pour l'embauche du conseiller professionnel de concours).

# Grandes étapes de réalisation

Des 3 options



**Légende**

█	Approbation CP
█	Validation MCC - Financement
█	Appel d'offres
█	Préparation du concours
█	Concours d'architecture
█	Plans & Devis
█	Réalisation des travaux
█	Aménagement - Collections, équipements
█	Ouverture





# Recommandations



01

Autoriser le SACL à poursuivre le projet avec l'option 3 et à entamer les démarches d'appel d'offres pour embaucher le conseiller professionnel en vue de tenir le concours d'architecture, advenant l'octroi de la subvention du MCC.

02

Prévoir le montant de 45,4 M\$ au bloc D et, advenant l'obtention de la subvention du MCC, retourner le montant équivalent à cette dernière (11,5 M\$) dans le bloc D.



# PROJET GUY-SANCHE

Bibliothèque Guy-Sanche